



INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

INFORMATION SUR LES MARCHÉS

Conseil d'Administration

Séance du 16 décembre 2021

INFORMATION n°INFO_16_JURI_21_12_16_MARCHÉS

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au conservatoire Pierre Barbizet, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 3 décembre 2021.

Le Président,

EXPOSE

Conformément aux dispositions des statuts de l'établissement et des délibérations précédemment approuvées, il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration la liste des marchés et contrats conclus au titre de la délégation accordée au Directeur Général, à savoir :

Marchés

Nb	Objet	Organisme	Montant max € HT	Durée max	N°
1	Maintenance des ascenseurs de l'Ecole des Beaux-arts de Marseille	THYSSENKRUPP Ascenseurs	850/an	3 ans	OFP007293 8.1
2	Consultations d'une psychologue pour les étudiants et le personnel	Pascaline BONNET	12 000/an	3 ans	
2-1	Avenant 1 : modification des modalités de règlement				
3	Infogérance du système informatique et téléphonique de l'INSEAMM	ACTIS-INNOVATION	19 000/an	2 ans	20MAPA00 7
4	Prestations de nettoyage et d'entretien des locaux, des résidences et ateliers annexes de l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille	SPS	105 000/an	Du 23/02/21 au 31/12/21	20MAPA00 8
5	Contrat de services BLES BL CONNECT	BERGER LEVRAULT	50/an	3 ans	NCL016632
6	Contrat de suivi de progiciels		1 270,70/an	3 ans	NCT105456
7	Contrat de suivi de progiciels		566,16/an	3 ans	NCT150488
8	Contrat SAAS BLES Reconduction transaction			3 ans	NCL002537
9	Maintenance Microsoft		45/an	3 ans	NCT108516
10	Convention financière	GIP RENATER	6 000/an	5 ans	2021/IP/24 5
10-1	Avenant 1 : modification pack raccordement		10 000/an		2021/IP/24 5
11	Contrat de services BL-EASY	BERGER LEVRAULT		3 ans	NCS000049
12	Abonnement solution envoi de SMS en nombre	CLEVER Technologies	1 272,50/an	2ans	
13	Ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie	BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE		1 an	



Nb	Objet	Organisme	Montant max € HT	Durée max	N°
14	Prestations assurances – Lot 1 – responsabilité civile	MAIF	3 615,96/an	2 ans	21MAPA003
15	Prestations assurance – Lot 2 – dommage aux biens	MAIF	10 828,92/an		
16	Prestations assurances – Lot 3 – risque auto	MAIF		2 ans	21MSPMCO06
17	Formation utilisation application iMuse	SAIGA Informatique	990	1 journée	CF 2021-1007
18	Equipements informatiques – Lot 2 - serveurs	KALYST	16 000/an	2 ans	21MSPMCO04
19	Equipements informatiques – Lot 3 – téléphonie hébergée VoIP	ASAP TELECOM	17 000/an	2 ans	21MAPA002
20	Prestations de formation en LSF	LSF MED	6 000/an	8 mois	21MAPA007

Conventions

Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
1	Restitution publique résidence WMCI – mise à disposition d'espace par triangle France	TRIANGLE France ASTERIDES	A titre gracieux	1 semaine	2020/10
2	Exploitation d'une cafétéria – occupation temporaire du domaine public	ASSOCIATION LES JNOUN	Recettes : 5% du Chiffre d'affaires réalisé	12 mois	2020/11
3	Connexion solidaire public en situation de précarité et exclusion numérique	EMMAÛS CONNECT	-	12 mois reconductible	2020/12
4	Cinehorizontes 2020 – accueil d'une projection gratuite d'un film documentaire	ASSOCIATION HORIZONTES DEL SUR	A titre gracieux	09/11/20 de 13h00 à 14h30	2020/13
5	Mise à disposition de personnel municipal - Conservatoire	Ville de Marseille	Dépenses : remboursement rémunération agents	3 ans	2020/14
6	Aides régionales à la mobilité étudiante : PRAME – stage	REGION PACA	-	Année 2020/21	2020/15

Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
7	Mise en œuvre du Programme PISOURD / PILAB – Atelier des langues	Ministère de la Culture	Recettes : 190 400 €	3 ans	2020/16
8	Mutualisation des frais de réservation de stands dans les salons étudiants à Marseille, au Parc Chanot	ESAAIX	Dépenses : 3 279,84 €	3 jours	2020/17
9	Subvention 2020 – projet de mobilité de l'enseignement supérieur – programme ERASMUS+ et avenant n° 1	ERASMUS+	Recettes : Sub max de 40 296 €	Du 01/06/20 au 31/05/22	2020/18.01 2020/18
10	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Alix BOILLOT	Dépenses : bourse vivrière 500€ + mise dispo de moyens	Du 03 au 19/08/20	2020/19
11	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Cécile BOUFFARD	Dépenses : bourse vivrière 935€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 01/09/20	2020/20
12	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Angélique BUISSON	Dépenses : bourse vivrière 1100€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 01/09/20	2020/21
13	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Nicolas CARRIER et Marie OUAZZANI	Dépenses : bourse vivrière 1480€ + mise dispo de moyens	Du 10/08/20 au 01/09/20	2020/22
14	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Victoire DECAVELE	Dépenses : bourse vivrière 852,50€ + mise dispo de moyens	Du 02/08/20 au 01/09/20	2020/23

Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
15	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Juliette DEJOUE	Dépenses : bourse vivrière 852,50€ + mise dispo de moyens	Du 02/08/20 au 01/09/20	2020/24
16	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Louise DELTRIEUX	Dépenses : bourse vivrière 500€ + mise dispo de moyens	Du 17/08/20 au 29/08/20	2020/25
17	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Cynthia LEFEBVRE	Dépenses : bourse vivrière 800€ + mise dispo de moyens	Du 09/08/20 au 30/08/20	2020/26
18	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Roxanne MAILLET	Dépenses : bourse vivrière 935€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 01/09/20	2020/27
19	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Eva MEDIN	Dépenses : bourse vivrière 1100€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 01/09/20	2020/28
20	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Simon NICAISE	Dépenses : bourse vivrière 500€ + mise dispo de moyens	Du 03/08/20 au 16/08/20	2020 /29
21	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Daniel NICOLAEVSKY MARIA	Dépenses : bourse vivrière 800€ + mise dispo de moyens	Du 10/08/20 au 01/09/20	2020/30

Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
22	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Nicolas NICOLINI	Dépenses : bourse vivrière 852,50€ + mise dispo de moyens	Du 02/08/20 au 01/09/20	2020/31
23	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Blaise PARMENTIER	Dépenses : bourse vivrière 740€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 23/08/20	2020/32
24	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Sasha PEVAK		Du 01/08/20 au 23/08/20	2020/33
25	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Barbara QUENTIN	Dépenses : bourse vivrière 935€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 01/09/20	2020/34
26	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Mathias SCHECH	Dépenses : bourse vivrière 852,50€ + mise dispo de moyens	Du 02/08/20 au 01/09/20	2020/35
27	Contrat d'accueil en résidence White Mountain – College Sumer Institute	Lina SCHLAGETER	Dépenses : bourse vivrière 740€ + mise dispo de moyens	Du 01/08/20 au 01/09/20	2020/36
28	AOT INSEAMM – site Luminy	Ville de Marseille	Dépenses : Redevance 10 321,92€/ an et avantage en nature de 1184424,48 €/an	2 ans	2020/37



Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
29	Stage intensif dessin étudiants AMU	AMU	Recettes : 2 000€	Du 15/01/20 au 03/04/20	2020/38
30	Accord de coopération internationale + convention d'application	Institut national des Beaux-Arts Tetouan		2 ans 2 séjours : du 8 au 12/02/21 et du 7 au 11/06/21	2021/01
31	Subvention de fonctionnement programme PiSOURD	CD13	Recettes : 15 000€	1 an	2021/02
32	Modalités d'occupation des espaces de Dos Mares par les étudiants en échange international des Beaux-Arts de Marseille	DOS MARES	Dépenses : 400€	1 an	2021/03
33	Accueil des étudiants et des personnels de l'INSEAMM – activités sportives	AMU-SUAPS	Dépenses : 20€/étudiant inscrit	Du 01/09/20 au 30/06/21	2021/04
34	Contribution au fonctionnement de l'EPCC : acompte	Ville de Marseille	Recettes : 7 483 500€	Du 25/02/21 au 31/12/21	2021/05
35	Mise à disposition d'espaces pour tournage publicité Renault Scénic	HVH	Recettes : 1 600€	Du 16/04/21 au 17/04/21	2021/06
36	Formation professionnelle continue CFPI	Morgane PLANCHAIS	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/07
37	Formation professionnelle continue CFPI	Leïla CHAIX	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/09
38	Formation professionnelle continue CFPI	Margaux LOURDIN	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/12



Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
39	Formation professionnelle continue CFPI	Suni PRISCO	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/15
40	Formation professionnelle continue CFPI	Agathe ROUSSEAU	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/16
41	Formation professionnelle continue CFPI	Audrey TAGUET	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/17
42	Formation professionnelle continue CFPI	Fanny VIERNE	Recettes : 500€	9 semaines de janv. à oct. 2021	2021/18
43	Partenariat « tous les paysages du possible »	ASSOCIATION PAC	Dépenses : 500€ Frais transport 120€/étudiant		2021/19
44	Convention de coopération générale	Ecole Centrale de Marseille (ECM)	Recettes : 13 918,00 € + 64,66€/h.su p	Année universitaire 2020-2021	2021/20
45	Partenariat pédagogique CFPI	Association Arts et développement	Dépenses : 800€	Du 03/05/21 au 31/10/21	2021/21
46	Accueil en résidence projet « Célébration »	House of HMU	Dépenses : Bourse 16 000€ Invit. Intervenant : 2 000€	Du 11/01/21 au 27/06/21	2021/22
47	Partenariat occupation d'espaces d'exposition-restitution publique étudiants en échange international	Association Le Salon du Salon	Dépenses : 600€	Du 01/06/21 au 28/06/21	2021/23



Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
48	Convention de précompte sur salaires – Cotisations Santé/prévoyance – Protection sociale complémentaire	Mutuelles du soleil – Livre II	-	1 an à compter du 01/05/21 + reconduction tacite 1 an	2021/24
49	Partenariat pédagogique CFPI	Lieux Fictifs	Dépenses : 2 000€	Année scolaire 2020/2021	2021/26
50	Avenant n° 1 à la convention 2021/06 – Tournage publicité Renault Scénic Hybride	HVH	Recettes : 2 100€		Avenant n° 1 2021/06
51	Arts éphémères	Mairie des 9 ^e et 10 ^e arr. de Marseille	-	Du 10/05/21 au 20/06/21	2021/27
52	Mise à disposition d'un Atelier de montage vidéo	France VOLONTAIRES	Recettes : 1 300€	20/05/21	2021/28
53	Partenariat – Accueil des étudiants des Beaux-Arts au FIDMarseille	FIDMarseille	-	Du 19 au 25/07/21	2021/29
54	Partenariat pédagogique relatif au CFPI	FRAC PACA	-	Du 18/02 au 30/06/2021	2021/30
55	Convention-cadre de coopération avec l'ENDM	Ecole Nationale de Danse de Marseille	Dépenses / recettes : Mise à disposition de personnel	Du 05/07/21 au 05/07/24	2021/31
56	Convention de partenariat – Programme d'actions culturelles	Le Cloître	-	Du 15/06/21 au 15/12/21	2021/32
57	Convention d'occupation précaire des espaces du Conservatoire P. Barbizet	Association Progrès du Management	Recettes : 100€	Le 18/02/2021	2021/35



Nb	Objet	Organisme	Modalités financières	Durée	N°
58	Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales	DGFIP	-	Durée indéterminée	2021/36
59	Aides régionales à la mobilité étudiante – Prame stage – Volet « Enseignement Supérieur »	REGION PACA	-	18 mois	2021/37
60	Convention de partenariat conférence et workshop	SUSPENDED SPACES	Dépenses : Restauration : 402,50€ Frais transport Nuits d'hôtel Diner 30 pers : 570€ Rémunérations : 1 400€	Du 12/10/21 au 04/03/22	2021/40
61	Participation agents CAES du CNRS aux cours du conservatoire	CAES du CNRS	-	1 an à compter du 01/09/21	2021/41
62	Contrat de prêt d'œuvre	FCAC	A titre gracieux	Du 11 au 22/10/21	2021/42

Cette présentation n'appelle pas de délibération.

Fait à Marseille, le 16 décembre 2021.

Le Président

Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :